

0

Ordre du jour

- 1 Rappel de la méthodologie et des objectifs de l'étude
- 2 Rappel critères de classement / missions d'un PNR
- 3 Éléments de diagnostic et de retours d'acteurs
- 4 Synthèse sur le périmètre et l'opportunité
- 5 Forum et finalisation de l'étude

Entretiens

Objectif : recueillir les visions sur le territoire et le projet de Parc, les attentes, les projets

Enquête en ligne

Objectif : repérer la compréhension du projet et les priorités d'un plus grand nombre d'acteurs

**Les données
traitées**

Revue de presse et d'internet

Notamment avec documents de l'ARBG

Analyse bibliographique

Documents cadres et statistiques issus des différents territoires à mettre en cohérence

Une plaquette de synthèse

Objectif : informer sur le projet, sur le rôle d'un Parc et rendre lisible la démarche

Un site internet

Objectif : développer les éléments d'explications de manière détaillée, permettre la diffusion d'éléments de l'étude

Les outils réalisés

Un rapport d'opportunité

Objectif : Vérifier l'opportunité du projet et du périmètre, identifier les richesses, les pressions, les potentiels du territoire, la plus-value que pourrait apporter un Parc, les attentes des acteurs

Un forum (septembre)

Objectif : Acter de l'opportunité du projet, répondre aux questions et lancer la suite de la démarche

Rappel de la méthodologie et des objectifs de l'étude



Etude d'opportunité pour un Parc naturel régional sur le territoire du Bocage gâtinais



Accueil

Qu'est qu'un PNR ?

+ Le Bocage gâtinais

Un projet de PNR

Outils de communication

+ Etude d'Opportunité

Enquête en ligne

Forum de concertation

Votre contribution au projet

Pour en savoir plus

Un problème ?
Contactez-nous

Bienvenu(e) sur le site Internet de l'étude d'opportunité du PNR Bocage gâtinais

Cette plateforme collaborative est dédiée à la réalisation de l'étude d'opportunité menée avec les Régions Ile-de-France, Bourgogne et Centre.

Afin de pouvoir l'utiliser et accéder aux différents documents, il est nécessaire que vous vous authentifiez.

Cliquez sur "Authentification" en bas de la page.

Présentation de la démarche

Depuis plus de dix ans, une forte mobilisation locale pour la création d'un Parc naturel régional (PNR) engage de très nombreux acteurs du territoire du Bocage gâtinais.

Conformément à la législation qui confie aux Conseils régionaux l'initiative de la création d'un PNR, les Régions Bourgogne, Centre et Ile-de-France, sollicitées par des associations locales, ont décidé de lancer en 2011 l'étude d'opportunité pour la création d'un PNR sur le territoire du Bocage gâtinais.

Prévue au cours de l'année 2012, la réalisation de l'étude a été confiée au cabinet RCT.

Cette étude d'opportunité vise à répondre aux questions suivantes :

- L'outil PNR permet-il de répondre aux enjeux du territoire ?
- Le territoire répond-il aux critères de classement d'un PNR ?
- Le périmètre proposé est-il cohérent ?

Présentation de la suite de la démarche : Le forum de concertation

Après s'être entretenu avec de nombreux acteurs du territoire, notamment à travers une enquête en ligne, un forum local de concertation réunira l'ensemble des acteurs concernés par le projet de Parc naturel régional pour partager les conclusions de l'étude et préparer la suite des démarches pour la création du Parc naturel régional du Bocage gâtinais.



Egreville



Vallery

Comité de pilotage – 02 juillet 2012

Étude d'opportunité PNR Bocage-Gâtinais



- En quoi le territoire et le projet répondent-ils aux critères de classement des PNR ?
- Quelle plus-value pourrait apporter le PNR face aux besoins du territoire et par rapports aux structures, dispositifs et projets existants ?
- Quel serait le périmètre le plus adéquat pour le PNR ?



5 critères de classement



5 missions

Critères de classement

- 1 : « **Qualité et caractère du territoire**, du patrimoine, des paysages représentant pour les régions concernées **un ensemble remarquable mais fragile et menacé**, et comportant un intérêt reconnu au niveau national »
- 2 : « **cohérence et pertinence** des limites du territoire au regard de ce patrimoine et ces paysages et des dispositifs de protection et de mise en valeur »
- 3 : « **Qualité du projet de charte**, projet de développement fondé sur la protection et la mise en valeur du patrimoine et des paysages »
- 4 : « **Détermination** des collectivités et EPCI »
- 5 : « La **capacité de l'organisme** chargé de l'aménagement et de la gestion du PNR à **conduire le projet** de façon cohérente »

Missions

• 1 : protéger les paysages et le patrimoine naturel et culturel

• 2 : contribuer à l'aménagement du territoire

• 3 : contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de la vie

• 4 : contribuer à assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public

• 5 : réaliser des actions expérimentales ou exemplaires dans ces domaines et contribuer à des programmes de recherche

4 étapes de l'analyse :

Le contexte local et les attentes

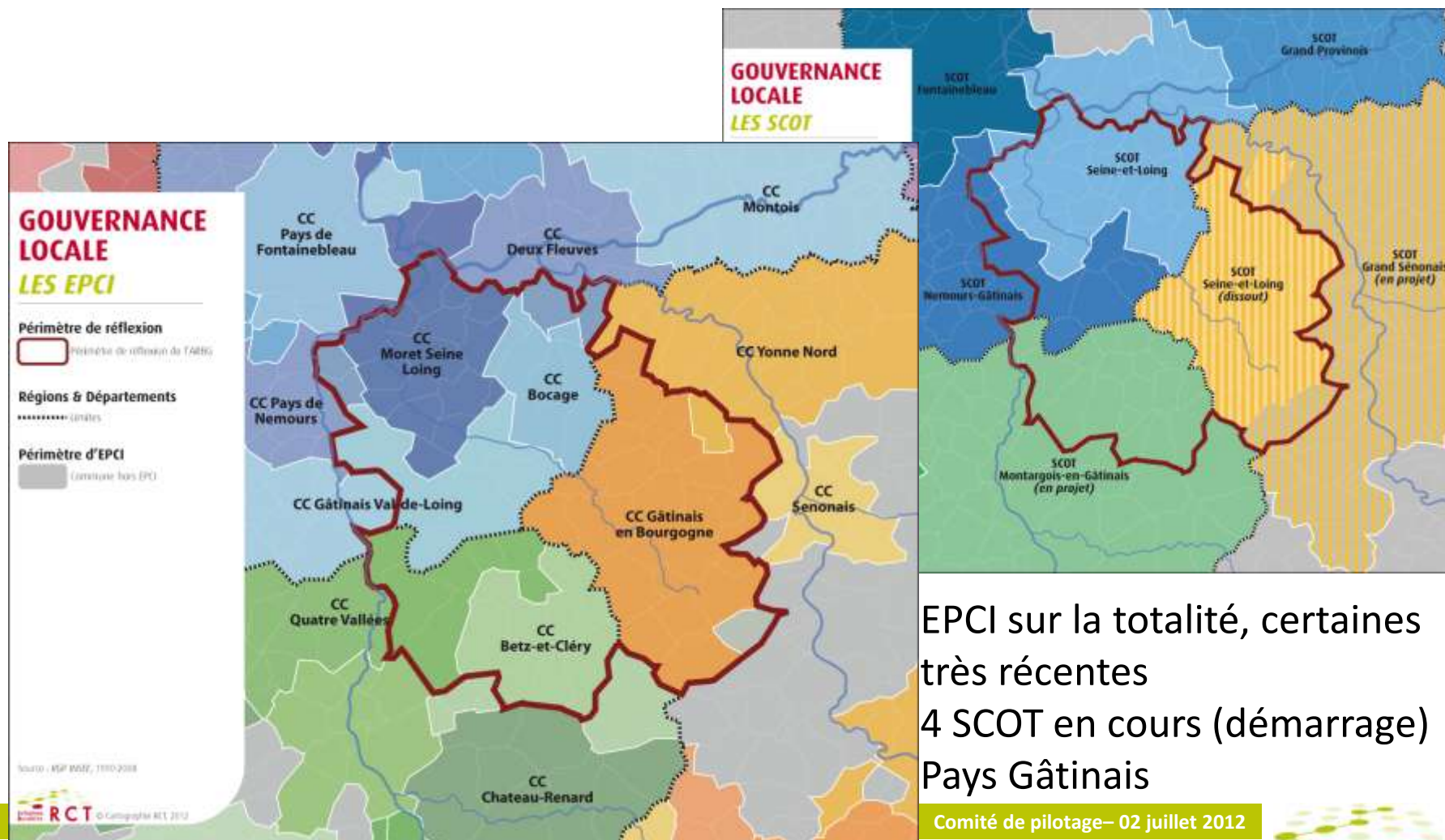
Des patrimoines diversifiés – L'identité du Bocage gâtinais

Un territoire sous influence soumis à des mutations

Un positionnement économique à définir

Le contexte local et les attentes

Une situation hétérogène sur la gouvernance locale



Un engouement pour le projet

UN CONSENSUS : Préservation et valorisation du patrimoine et du caractère rural

Différentes motivations et perceptions :

Les
acteurs

1/ La perception de l'outil Parc

- avant tout un outil de **préservation** d'un cadre remarquable et de valorisation de l'existant, et un développement axé sur le tourisme ?
- un outil large de **développement** économique et accueil durable de populations ?

2/ La prise en compte des enjeux environnementaux

- Localement : intervenir d'abord sur les questions paysagères et sur le patrimoine bâti ?
- Acteurs « externes : » des actions sur biodiversité, eau, climat, énergie...?

3/ La relation aux pôles locaux et l'inscription dans un territoire plus large

- Un projet de **communes rurales** donc une logique propre ?
- Un projet à penser à plus grande échelle, **avec les pôles** qui structurent le territoire ?

Quelques points de vigilance (une minorité d'acteurs)

Les acteurs

1 : Crainte de **contradictions avec activités d'extraction et industrielles ou projets de ZA** (Sens/ A19 et Darvault not.) dans un secteur fragile économiquement ?

2 : « **une structure en plus** » et couteuse au sein d'un « mille-feuille » administratif dense, dans un contexte de structuration récente d'EPCI et d'émergences de SCOT ?

3 : un patrimoine environnemental, bâti et culturel **intéressant mais pas « exceptionnel »** et des pressions modérées ?

PNR = un projet global de territoire, un curseur entre préservation et développement

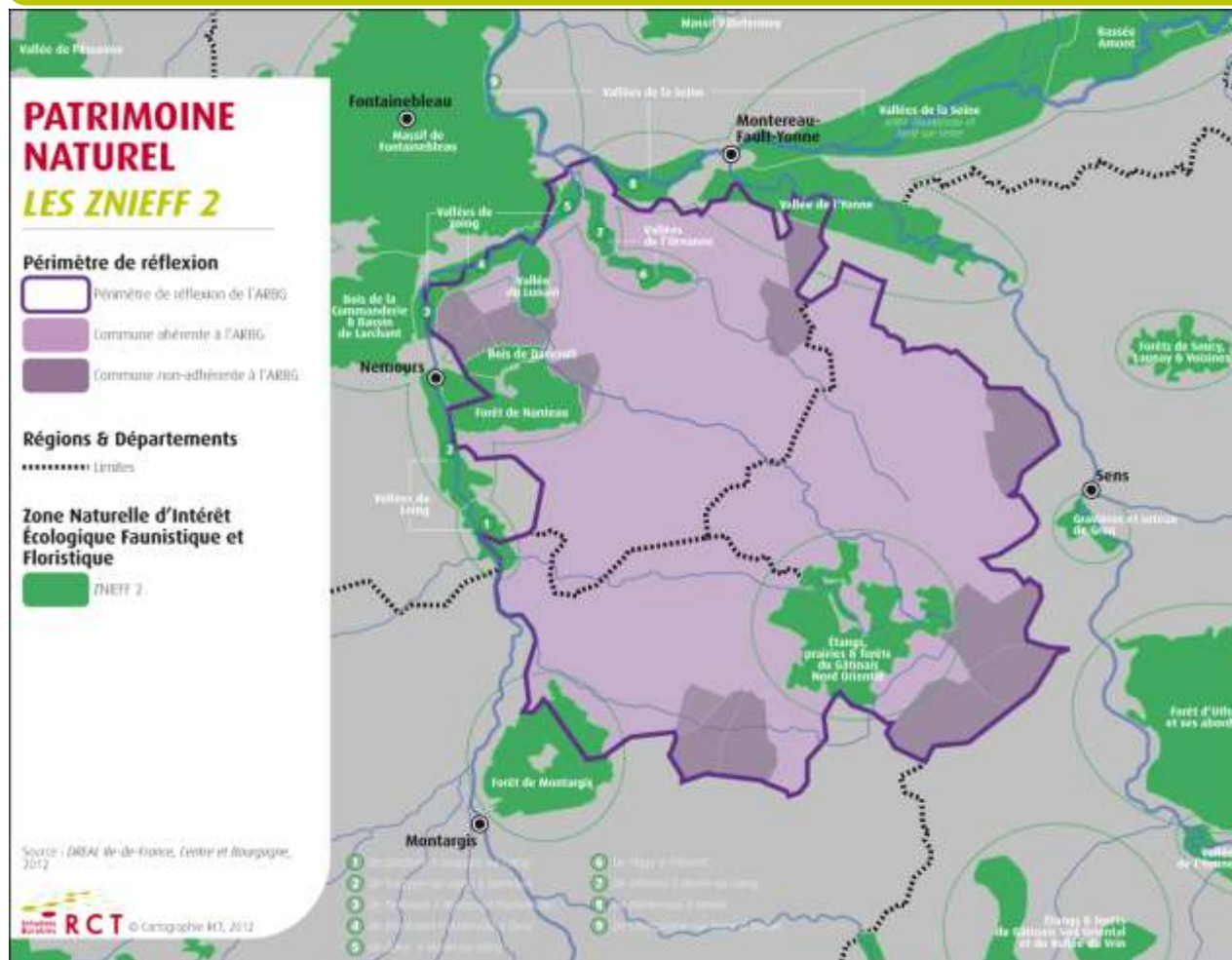
Mobilisation et motivations = les bases solides du projet

Diversité des attentes et points de vigilance logiques à cette étape, rarement incompatibles ou rédhibitoires

Elaborer ce projet avec tous les acteurs = **trouver des axes communs, logique gagnant-gagnant**

Les patrimoines et l'identité

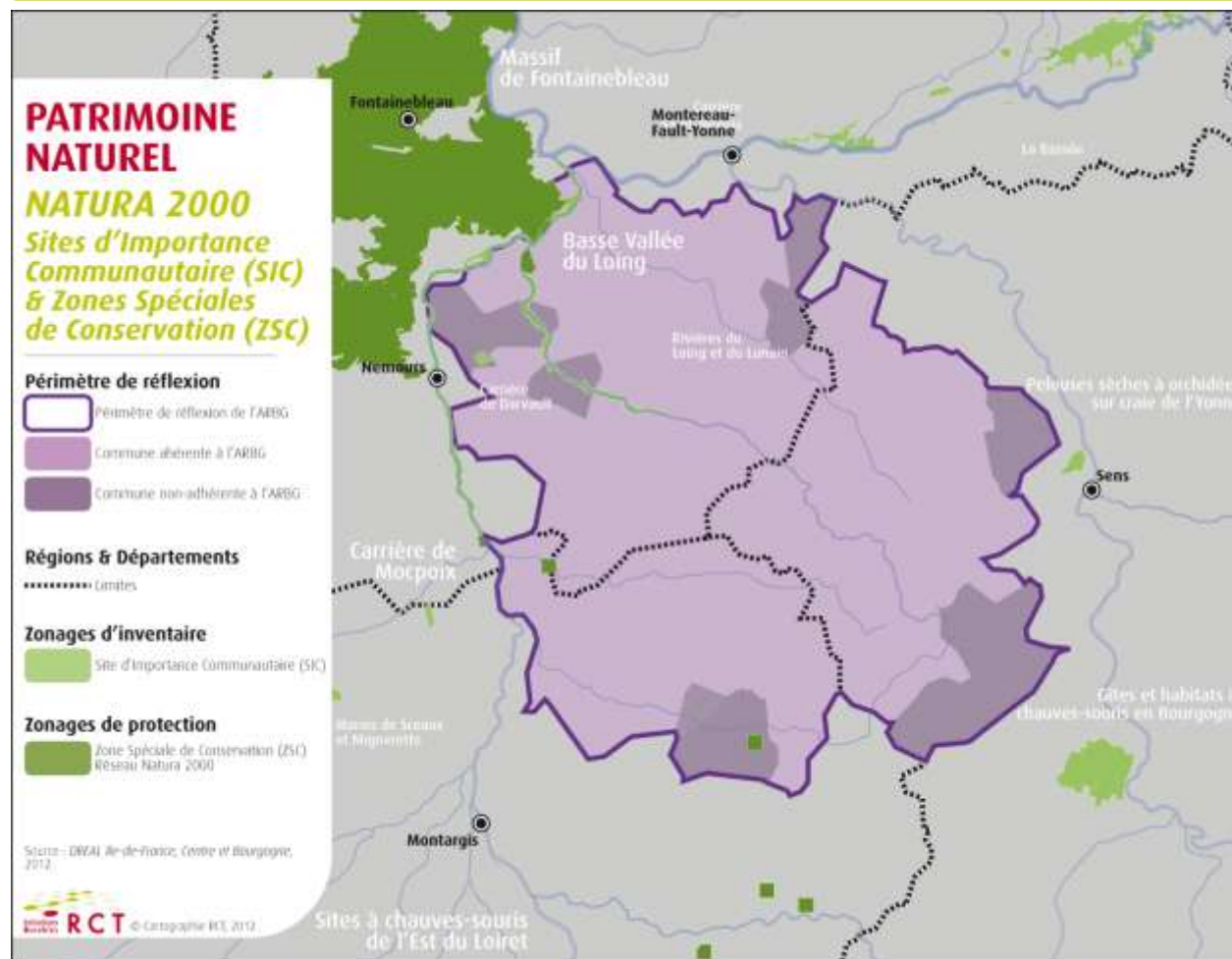
Le patrimoine naturel : une multitude de sites



Comité de pilotage– 02 juillet 2012

Étude d'opportunité PNR Bocage-Gâtinais

Le patrimoine naturel : une multitude de sites



+ diversité et
richesse
remarquable du
sous-sol

Identité paysagère



- 1. Alternance entre plusieurs paysages
- 2. Grandes cultures céréalières, héritage ponctuel de vergers et arbres fruitiers
- 3. Petit patrimoine bâti typique
- 4. Forme spécifique du bâti traditionnel, diversité des matériaux liée aux ressources du sous-sol

Identité culturelle

- Châteaux : Saint-Ange à Villecerf (François 1^{er}) et Bignon-Mirabeau
- Eglises, mégalithes, lavoirs, moulins
- 2 musées : le jardin Dufet-Bourdelle à Egreville, et le musée du Verre et de ses métiers à Dordives
- productions de miel, pommes et de safran, poule du Gâtinais, confrérie...



Comité de pilotage— 02 juillet 2012

Les acteurs : un patrimoine local à révéler

Tous les acteurs locaux : un très fort attachement au patrimoine local, une identité commune évidente

Richesses environnementales moins mises en avant par les acteurs locaux

Acteurs extérieurs : une qualité du secteur bien réelle mais :
un caractère « exceptionnel » à démontrer
un manque de lisibilité

Révéler / vérifier la richesse naturelle : un travail important pour étude de faisabilité

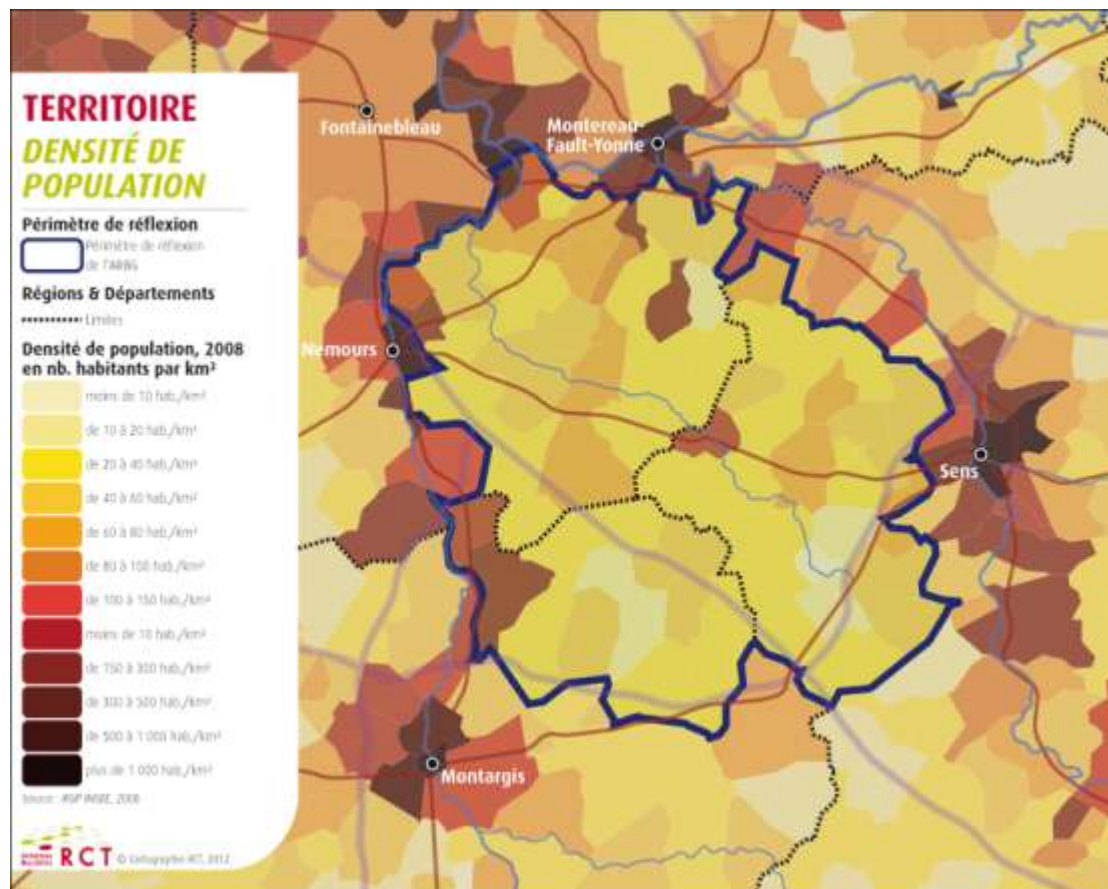
Besoin de pédagogie : appréhender les liens entre paysages, patrimoine culturel, biodiversité, ressources et développement

Rôle d'un Parc = faire fructifier cet héritage en un patrimoine accessible et créateur de valeur ajoutée

Critères	L'identité et les richesses patrimoniales du Gâtinais
qualité et fragilité du territoire	Un foisonnement remarquable de petits sites et richesses ponctuelles Des richesses discrètes donc fragiles, une dégradation très progressive Des enjeux clés autour de la qualité de l'eau
Cohérence et pertinence du territoire	D'un point de vue des critères culturels, naturels et paysagers, un tout cohérent Un certain nombre de richesses environnementales aux franges du périmètre
La plus-value Parc	un degré largement supérieur en matière d'animation partenariale, de pédagogie, de coordination, de mise en réseau et de qualité de gestion de l'ensemble de ces sites

Les dynamiques et les pressions

Dynamique démographique

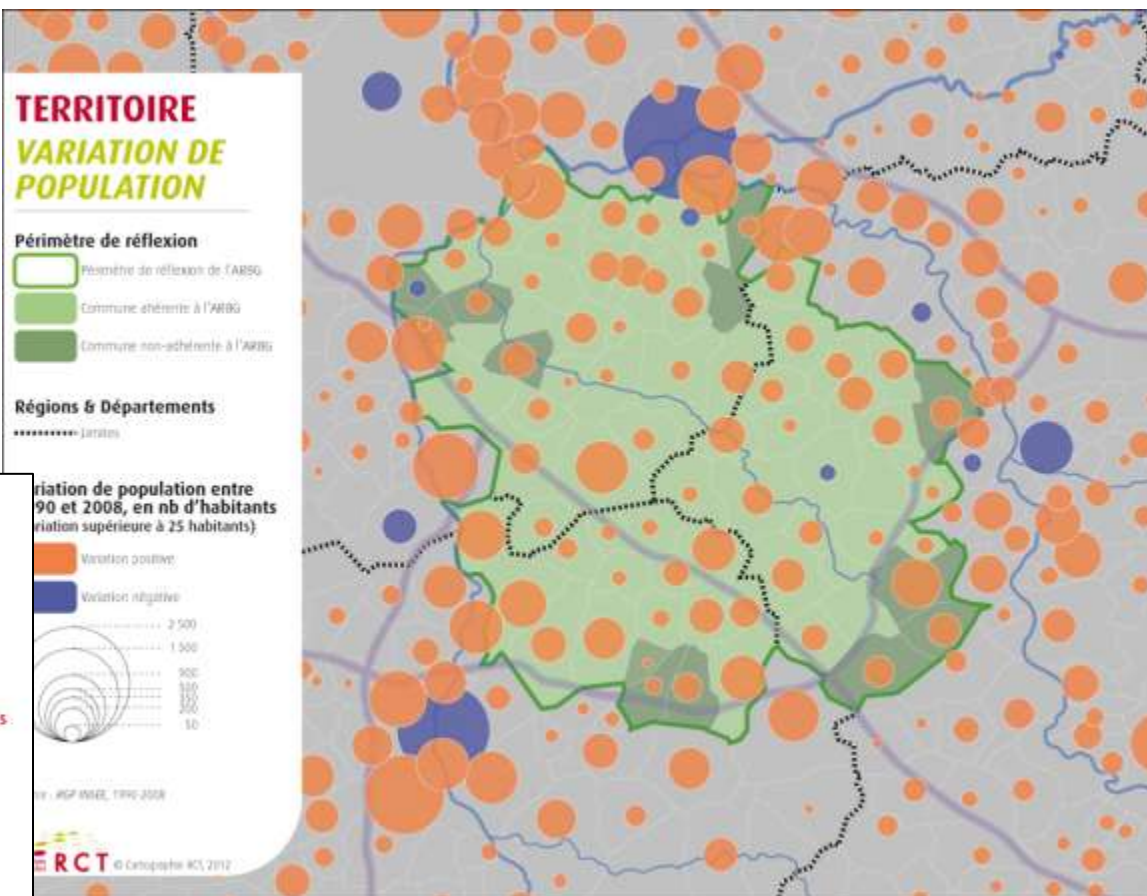
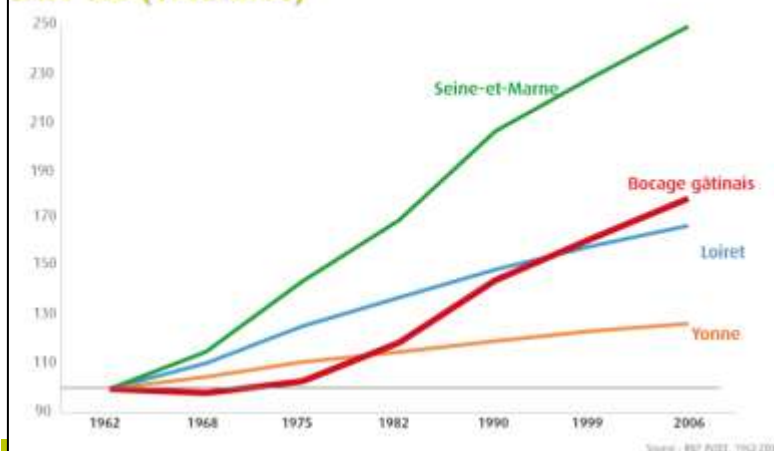


- Un territoire rural : 60 000 habitants / 55 habitants par km²
- Aucune ville importante (deux villes de + 3 000 habitants)
- Un territoire encadré de villes importantes et de deux vallées denses

Dynamique démographique

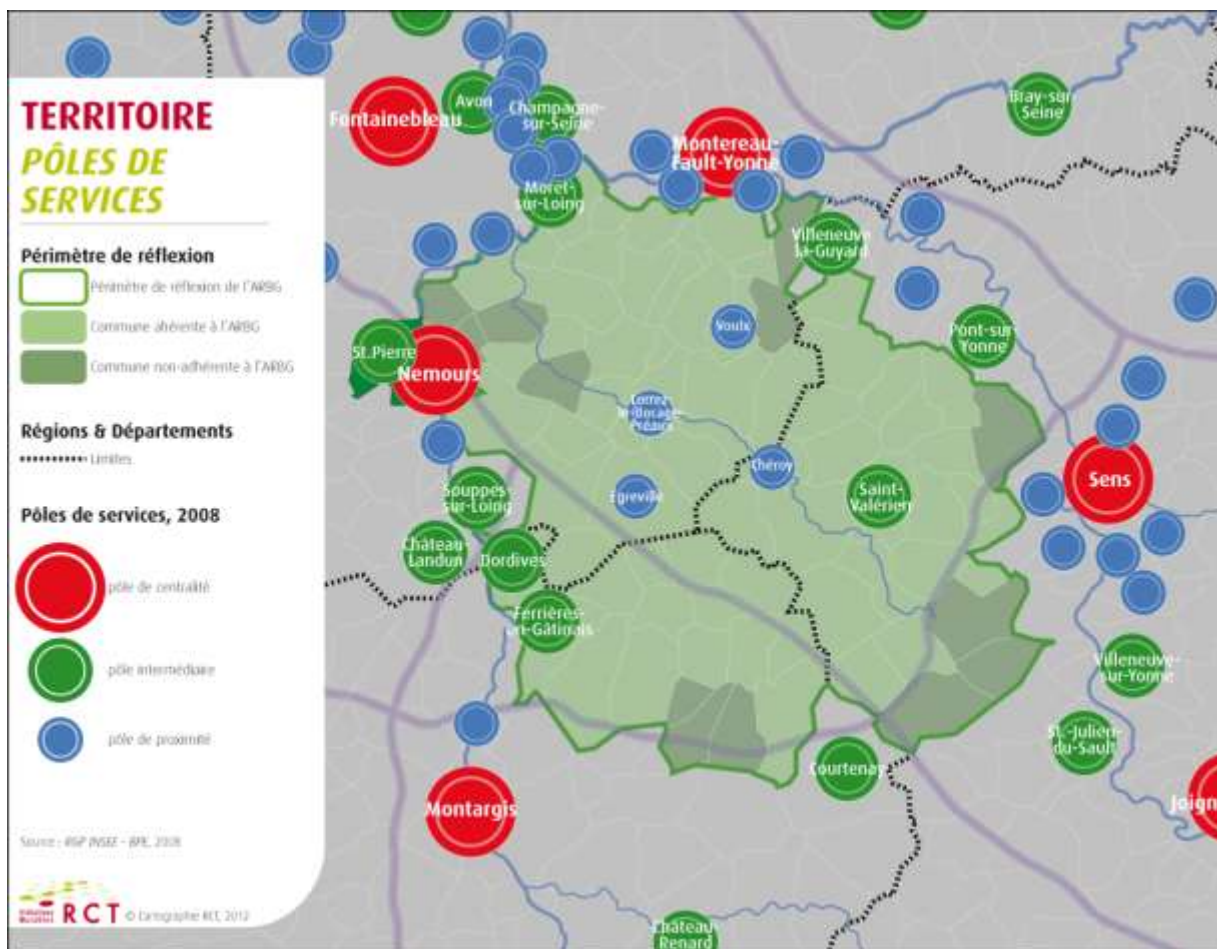
- + 35 000 habitants depuis 75
- Portée par le solde migratoire
- Ralentissement de la croissance depuis 1990
- Croissance généralisée (mais modeste)

ÉVOLUTION DE LA POPULATION BASE 100 (1962-2008)

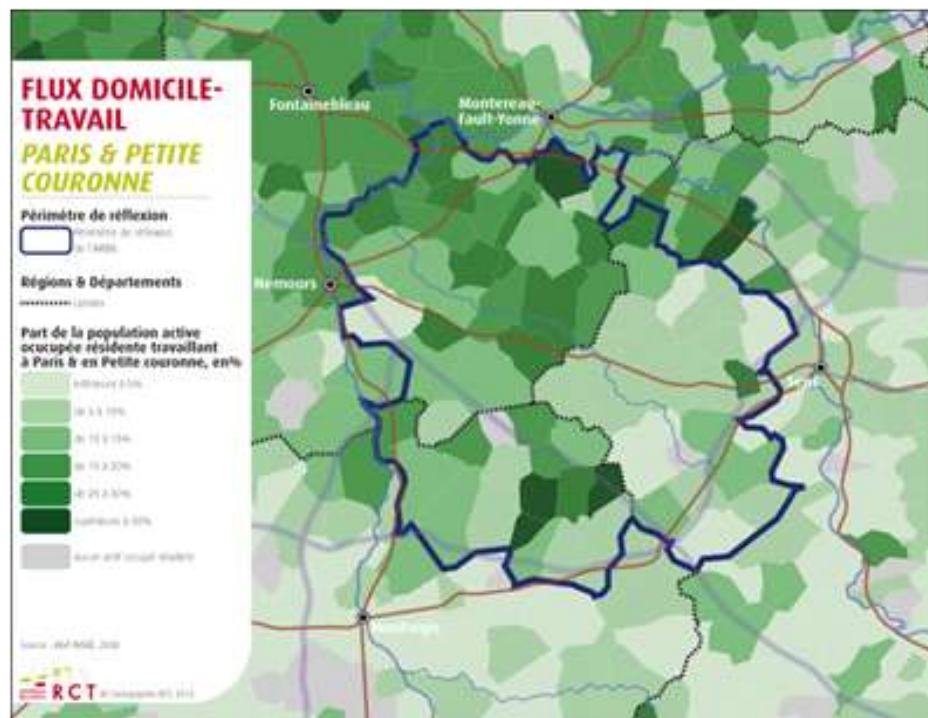


Éléments d'analyse et retours d'acteurs

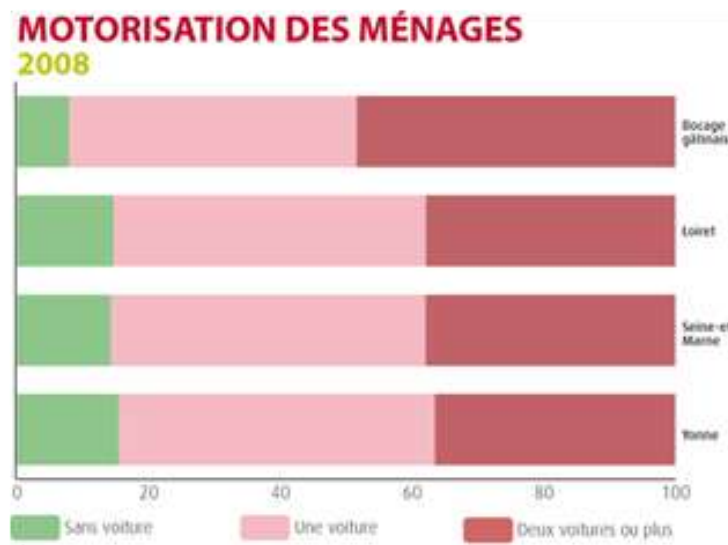
Une offre de services peu structurée sur le territoire mais dense autour



- Pas de pôle de centralité
- Maillage de services peu dense
- Plus de 50% d'habitants sans service de proximité de base dans leur commune

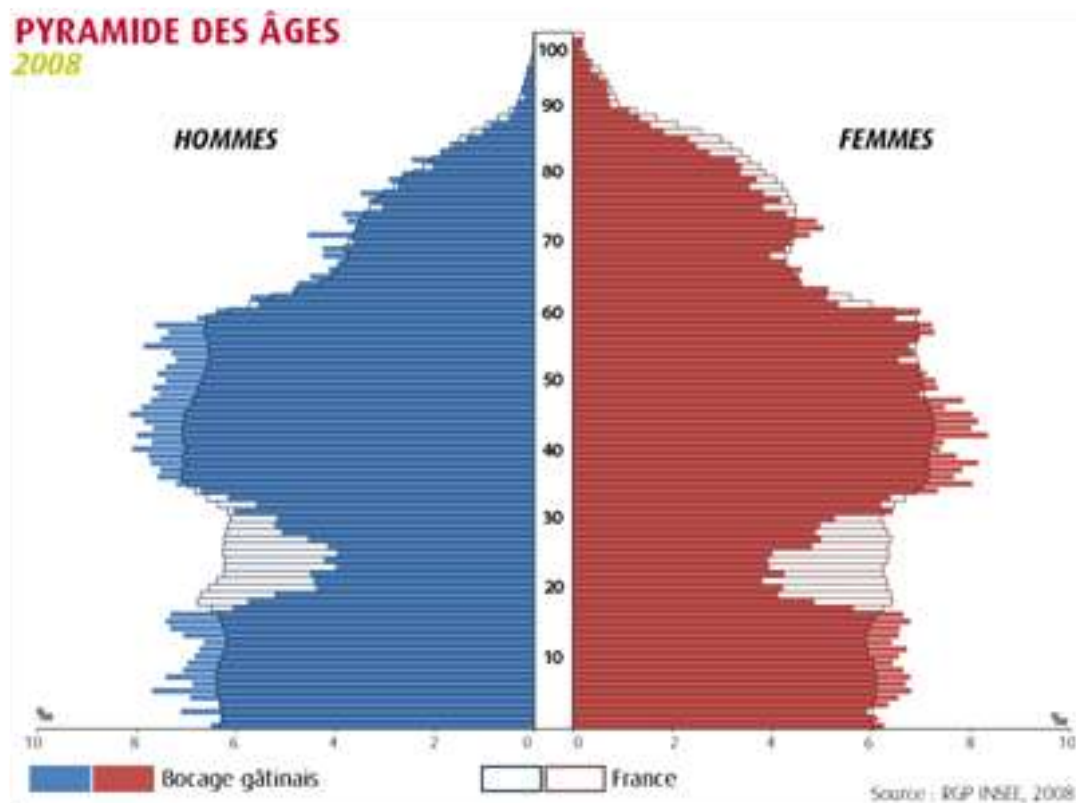


4 000 actifs travaillent sur Paris
et départements de petite
couronne



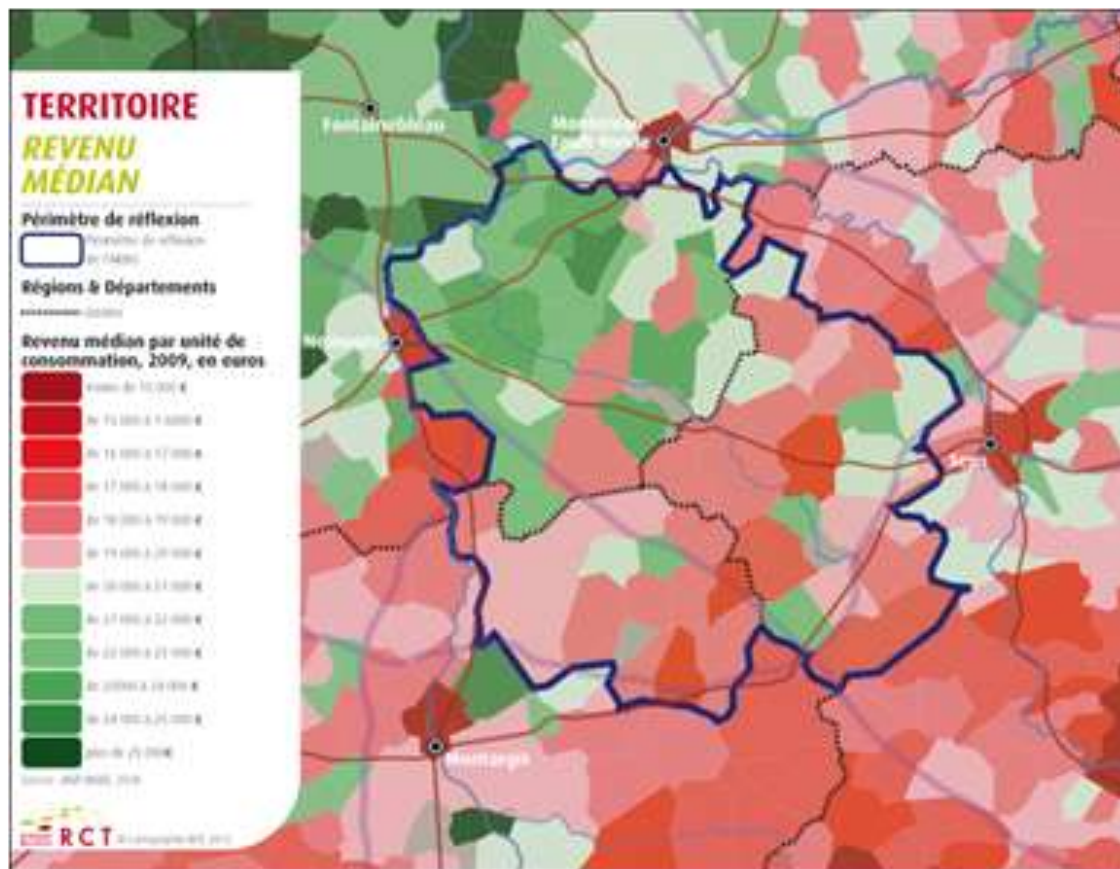
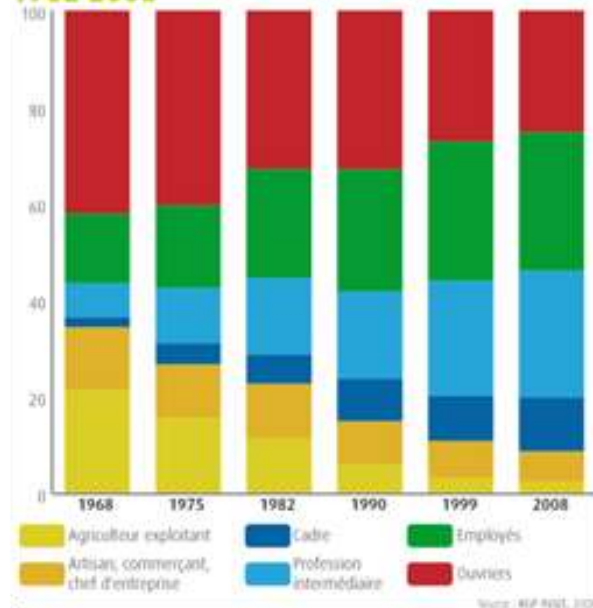
Éléments d'analyse et retours d'acteurs

Et une forte influence de la métropole parisienne



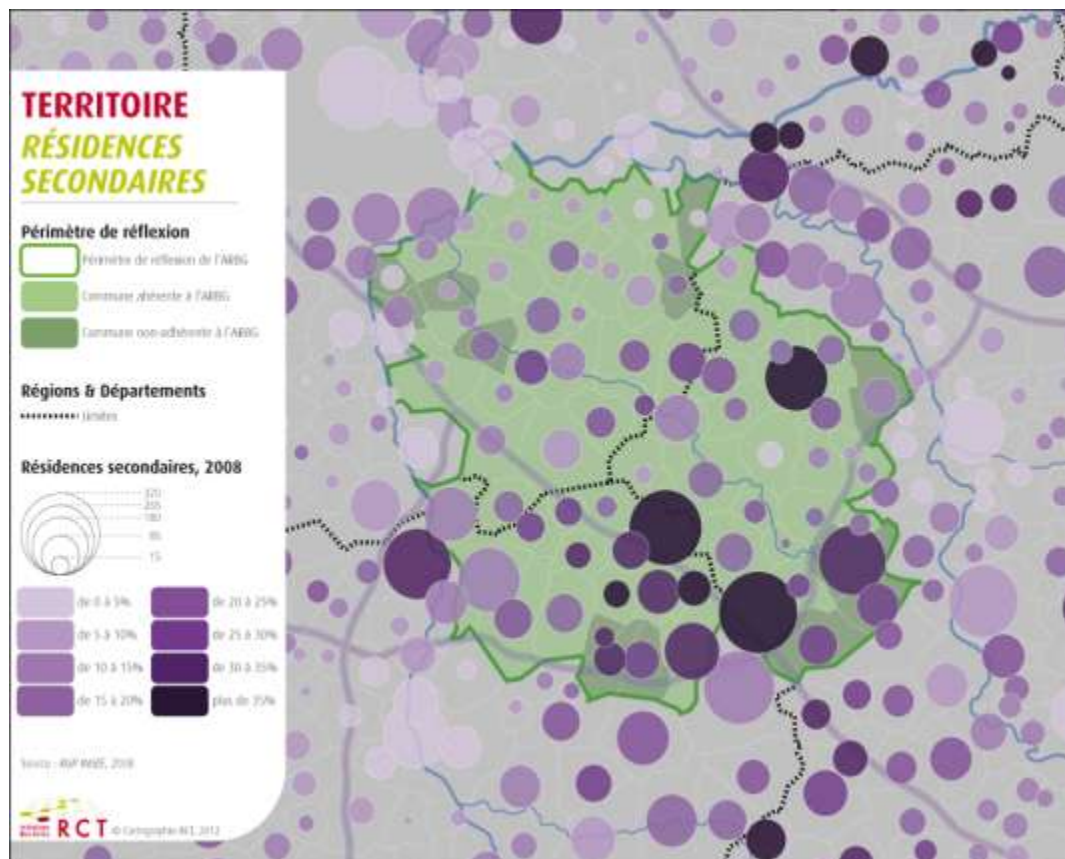
Et une forte influence de la métropole parisienne

STRUCTURE DE LA POPULATION PAR C.S.P.
1962-2008



Un Parc de logement en hausse

- Surreprésentation des propriétaires
- Surreprésentation des logements anciens
- Importance du parc de résidences secondaires : 18% des logements (en baisse)
- Depuis 1990, construction de 8 400 logements
- Egreville (+230), Dordives (+180)
Ferrières-en-Gâtinais (+260)
- Nouveaux logements construits en maison individuelle



Éléments d'analyse et retours d'acteurs

Acteurs : entre maîtrise du développement et accueil durable de populations

- **Une volonté commune : accueil maîtrisé de population** sur le territoire pour éviter les dégradations paysagères
- Un « curseur » de l'accueil qui peut varier
- Certains acteurs : réflexion large sur la notion « d'accueil » de populations à partir du constat que certains « néoruraux » peinent à s'épanouir (trajets domicile-travail, services...). Déjà des réflexions : CC4V et Pays Gâtinais par ex
- Le Parc est vu comme **un outil très pertinent** : ingénierie, conseils, cohérence de l'urbanisation...
- PNR un peu plus diversement « attendu » sur services, déplacements...

Les
acteurs

Quid de la dynamique démographique à l'avenir ?

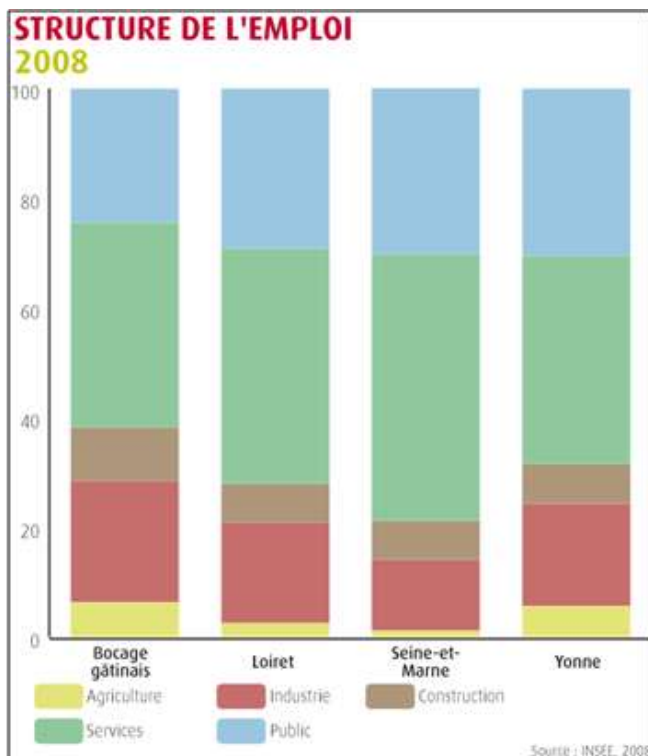
La nécessité de proposer un modèle durable de renouvellement de la population et un « projet de vie » complet dans une campagne « connectée »

Un enjeu de complémentarité et dialogue PNR / Bassins de vie

Critères	Un territoire sous influence soumis à des mutations
qualité et fragilité du territoire	• Un territoire soumis à des pressions • Pas de perspectives d'extensions urbaines de grande taille ni de nouvelles infrastructures • Mais dégradation progressive par développement d'un habitat peu intégré pour l'accueil de nouvelles populations
Cohérence et pertinence du territoire	• Périmètre pertinent vis-à-vis de ces enjeux • Un rôle important des villes-portes qui structurent le territoire
La plus-value Parc	• Un outil adapté pour la mise en place d'un urbanisme durable en milieu rural, en complément des SCOTs, communes et EPCI. • Ingénierie à la disposition des collectivités

Le positionnement économique

Un positionnement économique à définir



- 14 200 emplois sur le territoire
- depuis années 50 : emploi local a augmenté deux fois moins vite que la population
- Accélération de la croissance : années 90
- secteur tertiaire (services et secteur public) : 58,7%
- surreprésentation de l'industrie et de l'agriculture

Important tissu artisanal et TPE, 2 établissements de +500 salariés : Senoble (Jouy), Centre de Recherche EDF (Ecuelles) ; 3 autres entreprises de +200 salariés

Agriculture : dominante grandes cultures + présence IAA

- Démarches locales : fromages, miel, safran, bovins, maraîchage, vergers, poules, AB
- Potentiel biomasse et agromatériaux

Éléments d'analyse et retours d'acteurs

Un positionnement économique à définir

EMPLOIS DES COMMUNES

TERRITOIRE VARIATION DES EMPLOIS

Périmètre de réflexion

-  Périmètre de réflexion de l'ARBG
-  Commune adhérente à l'ARBG
-  Commune non-adhérente à l'ARBG

Régions & Départements

..... Limites

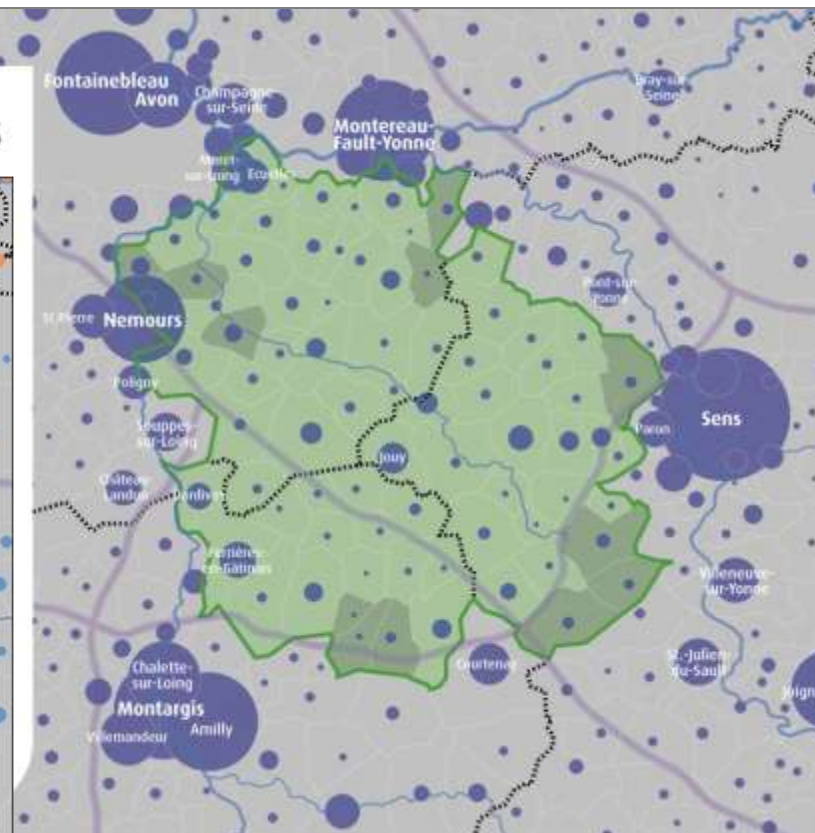
Variation du nb d'emplois entre
1990 et 2008, en nb d'emplois
(variation supérieure à 10 emplois)

-  Variation positive
-  Variation négative



Source : RGP INSEE, 1990-2008


 © Cartographie RCT, 2012



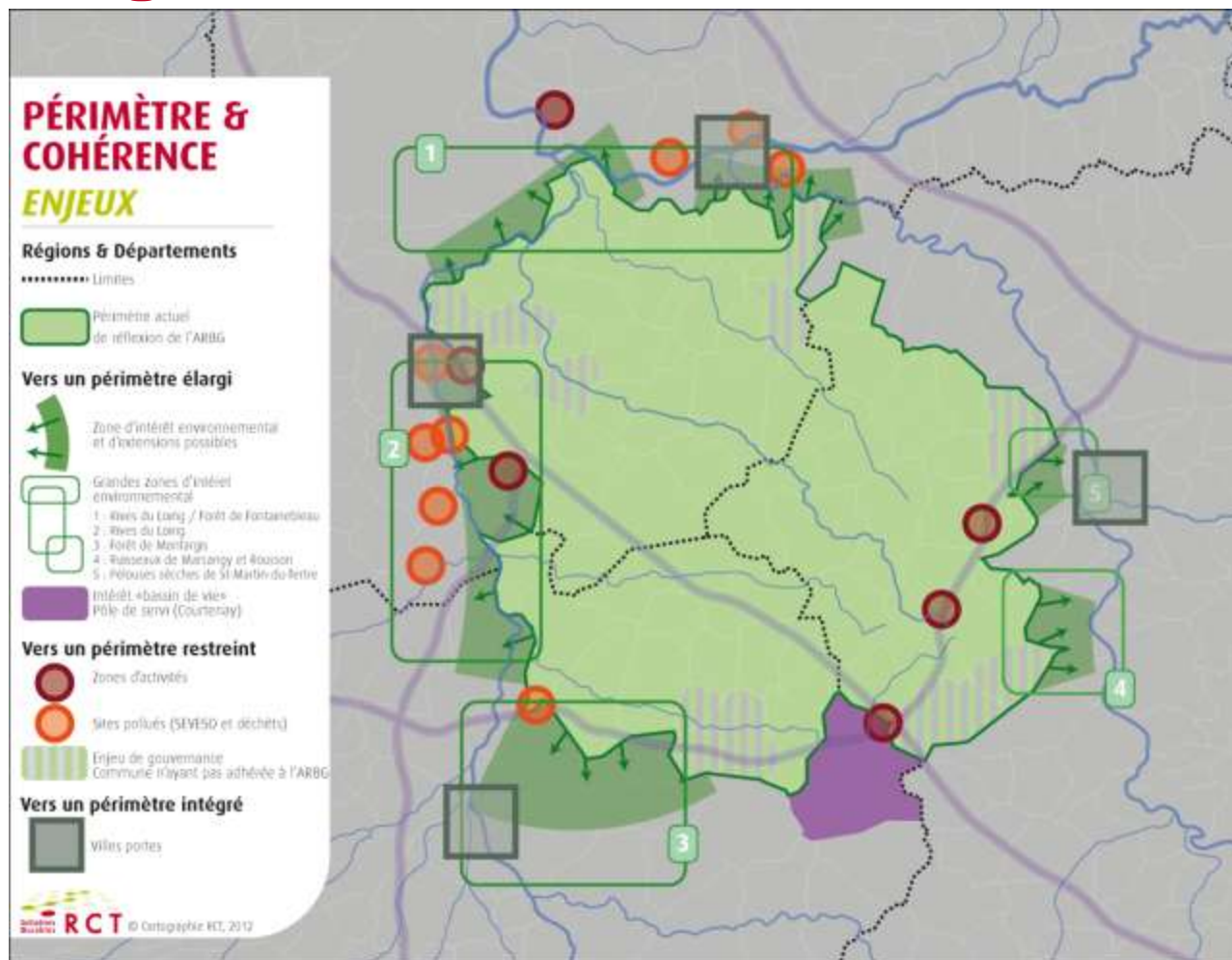
Un potentiel économique diversement apprécié

- un potentiel large « endogène » de développement de l'artisanat, du tourisme ?
- une nécessaire connexion avec les pôles urbains et les infrastructures environnantes et le développement de zones d'activités ?
- un potentiel local ciblé sur le tourisme et avec peu de création d'emplois ?

Le rôle du Parc diversement apprécié aussi

- un rôle plutôt limité au tourisme et à la valorisation des patrimoines ?
- un rôle plus large avec une stratégie d'attractivité et d'accompagnement des acteurs locaux en lien avec les pôles environnants ?

Critères	Un positionnement économique à définir
qualité et fragilité du territoire	• Un tissu économique local fragile avec des pôles voisins en déprise industrielle et peu de moteurs locaux • Des dynamiques touristiques et agricoles fragiles • une opportunité économique, mais des acteurs dispersés • Une forme de menace pour l'équilibre la qualité des espaces
Cohérence et pertinence du territoire	• Un périmètre cohérent pour une stratégie autour de l'agriculture, du tourisme et pour une stratégie économique plus large • Un lien important avec les villes portes-moteurs économiques environnantes
La plus-value Parc	Capacité du Parc à rendre visible les atouts, à réaliser un véritable marketing territorial et à accompagner les acteurs locaux



Le périmètre d'étude = fort consensus :

- Seine, Loing et Yonne au nord et à l'ouest = limites claires
- A l'est, frontière topographique et caractère urbain
- Homogénéité rurale, paysagère et culturelle peu remise en cause
- limite sud-est un peu moins « évidente »

Un périmètre cohérent face aux critères Parc et bien accepté
Quelques questionnements périphériques
Proposition : un périmètre de réflexion un peu élargi

Opportunité : à cette étape oui mais des besoins de précisions

Des critères réunis :

- Qualité patrimoniale naturelle et culturelle (densité de sites et identité)
- Pressions : urbanisation, proximité industries et infrastructures lourdes
- Fragilité économique et du patrimoine
- Périmètre cohérent et reconnu, spécificités locales
- Très forte motivation locale
- Forte plus-value du projet face aux enjeux locaux, contexte de franges et outils actuels : animation, ingénierie, accompagnement, marketing...

Quelques points de vigilance et précisions :

- *Passer des attentes par acteur à une vision globale concertée en poursuivant un travail pédagogique et en concertation avec le territoire*
- *Compléter l'identification des richesses sur le territoire en lien avec les critères parcs notamment en termes de biodiversité (des inventaires actuellement peu développés)*
- *Tester la pertinence du périmètre et la complémentarité des échelles de territoire (rôle SCOT, pays, villes portes ..) pour éviter le « mille feuilles »*

Le Forum

A priori fin septembre, Abbaye de Ferrières en Gâtinais

Objectifs :

- Présenter les résultats de la phase d'opportunité
- Susciter un échange entre acteurs
- Répondre aux questions
- Informer de la suite de la démarche (étude de faisabilité et suites)

Public :

- Les acteurs mobilisés pour l'enquête : ensemble des élus locaux et des partenaires

Animation : RCT

Le Forum

Accueil par les élus locaux et introduction par les 3 Vice-présidents

Table-ronde n°1 : Le projet vu par les acteurs locaux

- Participants : les Conseillers régionaux des 3 Départements
- Questions/réponses autour d'éléments de résultats de l'étude d'opportunité, de visions locales du territoire et du projet de Parc

Table-ronde n°2 : Le projet vu par les Régions

- Participants : les 3 Vice-Président, un représentant de la FPNRF, un représentant de l'Etat (à confirmer)
- Questions/réponses autour du rôle et de la plus-value d'un Parc, les points de vigilance, la philosophie d'un Parc

Conclusion par les 3 Vice-présidents sur l'opportunité et suite de la démarche

Annexes

Personnes rencontrées

ELUS DU TERRITOIRE

- **ARBEL Philippe**, Maire de Chevry-sous-le-Bignon
- **BERNARD Jean-Jacques**, Président SCOT Seine-et-Loing, Maire d'Esmans, vice-Président de la Communauté de Communes des deux fleuves
- **DE RAFELIS Lionel**, Président de la Communauté de Communes du Betz et de la Cléry, Président du Syndicat Mixte du Pays Gâtinais, vice-Président du Syndicat d'Aménagement Rural des Cantons de Courtenay et de Château-Renard
- **DROUET Alain**, Maire de Courtenay, Conseiller Général du canton de Courtenay
- **DROUHIN Jacques**, Maire de Flagy, Président des Maires Ruraux de Seine-et-Marne, membre du Conseil d'administration de l'ARBG
- **FROT Christian**, Conseiller général de Seine et Marne, ancien Maire d'Egreville, Président de l'ARBG
- **GARDIA Georges**, Président Communauté de communes des Quatre-Vallées, maire de Corbeilles,
- **HYEST Jean-Jacques**, Sénateur de Seine-et-Marne, Président Communauté de communes du Gâtinais Val de Loing, Conseiller général du canton de Château-Landon, Maire de La Madeleine-sur-Loing
- **JAMET Claude** Conseiller général du canton de Nemours, Président CC du Pays de Nemours, Maire de Bagneaux-sur-Loing

ELUS DU TERRITOIRE

- **LEMOYNE Jean-Baptiste**, Conseiller Général du canton de Chéroy, vice-président de la CC Gâtinais-en-Bourgogne, président de Yonne Tourisme
- **MANCEAU Jean Louis**, élu Secrétaire adjoint de la Chambre d'Agriculture du Loiret, vice-Président de la FDSEA du Loiret, ancien Maire du Bignon-Mirabeau
- **NERAUD Frédéric**, Président du SCOT Montargeois-en-Gâtinais, Conseiller général du Canton de Dordives, ancien Maire de Dordives (1995-2010), Directeur de la Fondation du Patrimoine, membre du Conseil d'administration de l'ARBG
- **PINGUET-ROUSSEAU Jean-Claude**, Président de l'AHVOL, membre du Conseil d'administration de l'ARBG, ancien Maire de Montacher-Villegardin
- **ROUSSEAU Jacques**, Président Communauté de communes du Bocage gâtinais
- **SEPTIERS Patrick**, Président Communauté de communes Moret-Seine-et-Loing, Maire de Moret-sur-Loing
- **TOMASSONE Richard**, Président Association ARBRE, membre du Conseil d'administration de l'ARBG, ancien Maire de Chevry-sous-le-Bignon

ELUS REGIONAUX

- **AMEDRO Alain**, Vice-Président Aménagement, coopération interrégionale au Conseil régional d'Ile-de-France
- **PAUL Christian**, vice-Président Aménagement du Conseil régional de Bourgogne
- **ROSSLER Pascale**, vice-Présidente Environnement du Conseil régional du Centre

SERVICES TECHNIQUES (COLLECTIVITES LOCALES & ETAT)

- Conseil Général Loiret
- Conseil Général Seine et Marne
- Conseil Général Yonne
- Conseil Régional Bourgogne
- Conseil Régional Centre
- Conseil Régional Île-de-France
- Chambres de Commerce et d'Industrie des 3 départements
- Chambres des Métiers et de l'Artisanat des 3 départements
- Chambres d'Agriculture des 3 départements
- DREAL des 3 régions
- DDT des 3 départements